




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 9 / 1 2 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 9 / 1 2 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F09323P0377

1 Intitulé du projet

Restructuration de la piscine Altitude 500

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GR

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 0 0 0 3 9 8 5 7 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

VIAUD

Prénom(s)

JEROME

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a 44°d	Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Doter la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (23 communes) d'un équipement nautique ouvert à l'année.

4.2 Objectifs du projet

La piscine existante Altitude 500 a été inaugurée en 1964 à Grasse. Elle ne répond plus aux normes et besoins actuels.

Le projet restructure entièrement le lieu, cher aux grassois.

Une partie du bâti existant, trop vétuste, est démolie.

De nouveaux volumes sont créés ou reconfigurés.

Transformation du bassin de 50m en bassin nordique (découvert, ouvert à l'année).

Création d'une halle des bassins couverts (bassin de 25m et pateageoire).

Volet environnemental maximisé : 60% d'énergie renouvelable, récupération et réutilisation de l'eau, enveloppe thermique performante, ...

Parc paysager préservé. Travail sur le volet biodiversité.

Extension de l'aire de stationnement existante (79 places VL avec bornes de recharges électriques, 2 places PMR, 2 places véhicules spécialisés (minibus ou camionnettes PMR), 2 parkings 2 roues).

Création d'un restaurant (salle de 30 places) et terrasse panoramique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux prévus pour une durée de 24 mois :

Pour le volet bâtiment :

- Désamiantage
- Dévoiement de certains réseaux
- Démolition des zones non conservées
- Terrassement, soutènements (fondations superficielles, transplantation préalable de certains arbres)
- Construction (gros-oeuvre)
- Clos couvert
- Lots techniques
- Finitions techniques, équipements

Pour le volet aménagement :

- Terrassements
- Réseaux
- Revêtements
- Espaces verts

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Equipement public ouvert 7j/7 géré en régie par la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

L'effectif FMI (fréquentation maximale instantannée) déclaré par le maître d'ouvrage est de 980 personnes en période estivale.

L'établissement est classé en type X, avec activités ponctuelles de type L (salle de réunion), restauration de type N (zone hivernale 30 personnes) – classement global en 2e catégorie.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC); autorisation de défrichement; autre : Dossier loi sur l'eau (déclaration)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface utile bâtiment	3000m ²
Surface aire de stationnement	2724m ² + 1320m ²
Nombre de places de stationnement avant / après projet	50 pl VL (avant) / 86 pl VL (après)
Surface imperméabilisée avant / après projet	identique

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 45 Voie : HONORE LIONS

Lieu-dit :

Localité : GRASSE

Code postal : 0 6 1 3 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 5 5 , 2 5 " E Lat. : 4 3 ° 4 0 , 2 . " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 4,5km de la ZNIEFF de type I "Plateau de Caussols" et à plus de 3,3km de la ZNIEFF de type II "Plateau de Calern, de Caussols et de Cavillone".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à la limite SUD du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département des Alpes-Maritimes, approuvé en septembre 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques incendie de forêt, approuvé le 13 juillet 2009, Plan de Prévention des Risques mouvement de terrain approuvé le 1er juin 2004.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des Risques inondations, approuvé le 25 mai 2023 et par un Porter-à-connaissance des risques technologiques pour deux sociétés (Jeanne Arthes et Centipharm), transmis par l'Etat en mars 2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de Protection rapprochée de la source de la Foux.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 3,3 km du site Natura 2000 ZPS « Préalpes de Grasse (FR9312002) » et du site Natura 2000 ZSC « Préalpes de Grasse (FR9301570) »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Grasse est concernée par un site classé « Plateaux de Calern et Caussole et leurs contreforts » depuis le 27 mai 2016. Le projet se situe à environ 150 m de ce site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adéquation avec les ressources disponibles (AEP, assainissement). Les réseaux existent déjà, ainsi que le raccordement à la station d'épuration. Principe de récupération et réutilisation de l'eau pour un impact limité sur la ressource. Sobriété de gestion : vidange annuelle obligatoire programmée durant l'hiver en accord avec gestionnaire du réseau.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones boisées maintenues, volet biodiversité travaillé avec le paysagiste et le service environnement de la CAPG. Plusieurs dispositions pour favoriser et développer la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Surface imperméable avant / après projet : identiques
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque incendie : Zone B1 (danger modéré) Plan de prévention du risque mouvement de terrain : Zone bleue (aléa limité) G (glissement de terrain) Sismicité : Zone de sismicité 3 (risque modéré) Argiles : aléa moyen Non soumis au risque inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Equipement contrôlé par l'ARS PACA (Agence Régionale de Santé). Décret n° 2021-656 du 26 mai 2021 relatif à la sécurité sanitaire des eaux de piscine. Maître d'ouvrage en relation avec ARS PACA

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infrastructures existantes. Augmentation de la fréquentation de la piscine et donc des déplacements sur la RD 6085. (desserte par bus urbains, cars scolaires, VL, 2 roues, ...)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identique à l'existant avant/après. Il y a pas/peu de voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiellement pendant les travaux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui quand le site sera ouvert au public (bassin extérieur), c'est à dire entre 7h et 21h. Pas de lumière en dehors de ces horaires.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux de lavage des filtres, eaux de vidange des bassins, eau des pédiluves : Rejet vers réseau d'assainissement.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet vers réseau d'assainissement.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées (douches/sanitaires) : Rejet vers réseau d'assainissement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	restauration). Un local à déchets est prévu dans le cadre du projet. Le ramassage des ordures ménagères a lieu dans ce secteur.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Après échange avec l'ARS, il a été convenu de :

- confier une mission d'assistance à un hydrogéologue spécialisé pour garantir la protection de la source de la Foux
- d'aménager l'aire de stationnement selon les dispositions suivantes :
 - * Revêtement perméable type béton drainant ou alvéolaires végétalisés
 - * Géotextile dépolluant sous la couche d'assise pour captation et biodégradation des hydrocarbures
- de réaliser des fondations superficielles pour le nouveau bâtiment.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne un site existant avec une activité similaire.

Les enjeux environnementaux sont pris en compte.

On est en présence d'une biodiversité ordinaire, mais à préserver.

Plantations d'espèces végétales locales prévues au projet. Dispositions en faveur de la faune.

Gestion écologique des espaces verts en lien avec le service environnement de la CAPG (site témoin des actions de la CAPG en faveur du patrimoine naturel).

Au regard des éléments transmis, le maître d'ouvrage conclue à une absence d'incidences notables du projet sur

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan de situation - 1/10 000	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan de situation 1/2 000	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Photo aérienne 1/5 000	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Périmètre projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Inventaire enjeux biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Téledéclaré le 19/12/202

Signature du (des) demandeur(s)